

04,40. — Friches, 55 h. 43,80. — Chemins et places, 15 h.
54,73. — Propriétés bâties, 5 h. 83,05. — Total, 1074 hect.
44,73.

Distance de *Saint-Just*, 7 kil. — De Clermont, 1 myr. 1 kil. — De Beauvais, 2 myr. 7 kil. — Marchés, Clermont, *Saint-Just*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 502. — Nombre de maisons, 150. — Revenus communaux, 217 fr. 15 c.

FUMECHON, *Feumechon*, *Foumechon*, *Fumeson* (*Fuscinerilla*), vers la limite occidentale, au midi de *Wavignies*, à l'ouest de *Catillon*, au nord de *Nourard*.

Petite commune dont le territoire, montueux sur sa limite occidentale, a sa principale dimension dans la direction du sud-ouest au nord-est. Le chef-lieu, formé de rues sales et tortueuses, tient sans discontinuité au village de *Catillon*.

Ces deux municipalités qui avaient été jointes en une seule dans l'année 1826, ont été séparées de nouveau au mois de janvier 1854.

Fumechon relevait du comté de Clermont. La cure était placée sous l'invocation de saint Lucien, et dépendait de l'abbaye de ce nom; elle est comprise maintenant dans la succursale de *Catillon*.

L'église fut reconstruite en 1559; c'est un bâtiment allongé, petit, humide, lambrissé, muni d'un collatéral au midi; le portail est formé d'une large arcade; le clocher est court, en charpente, posé sur la porte: tout l'édifice a été remanié.

Un hameau, nommé *Sailly*, existait autrefois à l'est de *Fumechon*, dans la vallée qui sépare cette commune du canton de *Froissy*; il fut détruit par un incendie vers le seizième siècle; on retrouve journellement des vestiges de construction, et des meubles noircis par le feu qui indiquent à la fois l'ancien emplacement du village et la cause de sa ruine.

La commune n'a aucune propriété; le cimetière est à un quart de lieue des habitations, sur le lieu même où était situé le village de *Sailly*.

Une partie de la population fabrique des toiles de chanvre. Il y a un moulin à vent au nord du chef-lieu, et une carrière sur le territoire.

Contenance: Terres labourables, 327 h. 72,25. — Terres plantées, 0 h. 08,85. — Bois, 28 h. 58,95. — Vergers, 2 h. 87,65. — Jardins potagers, 10 h. 08,75. — Eaux, 0 h. 01,50. — Friches, 53 h. 65,95. — Chemins et rues, 5 h. 15. — Propriétés bâties, 2 h. 94,35. — Total, 431 hect. 15,05.

Distance de *Saint-Just*, 5 kil. — De Clermont, 2 myr. 5 kil.

— De Beauvais, 2 myr. 5 kil. — Marchés, Ansaucillers, Breteuil, Clermont, Beauvais, *Saint-Just*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 192. — Nombre de maisons, 49. — Revenus communaux, 114 f.

GANNES, *Gannes-le-long*, *Ganne* (*Galneæ*), à l'extrémité septentrionale, entre les cantons de Breteuil et de Maignelay, au nord-ouest de *Brunvillers* et au nord de *Quinquempoix*.

Le chef-lieu est placé au centre du territoire dont le périmètre est ovalaire; des bois occupent les régions du nord-est et du nord-ouest. Une longue rue sur le chemin de *Saint-Just* à *La Hérelle*, à laquelle aboutissent trois embranchemens latéraux, constitue le village; il n'y a pas de sources dans l'étendue du pays.

La terre de *Gannes* avait le titre de vicomté.

La cure, sous le vocable de saint Denis, était consérée par l'évêque de Beauvais.

Elle est aujourd'hui succursale.

L'église, placée au centre du village, est de l'époque du gothique à pendantifs. Le chœur seul est voûté; la nef et les collatéraux sont lambrissés. Le portail est une arcade en anse de panier, ornée de deux niches; une fenêtre de gothique flamboyant est ouverte au-dessus. Cet édifice, de forme allongée, et dont le chœur est en saillie circulaire, s'élève de plusieurs pieds au-dessus du sol voisin; il est remarquable par sa grandeur et par sa propreté. Le clocher, bâti sur la porte, est une tour carrée, surmontée d'une flèche en charpente. Tout l'intérieur du vaisseau est garni de dalles; le chœur est décoré d'une boiserie dorée.

Outre l'église, il y a à *Gannes* une chapelle assez grande qui, fondée vers 1300, a été reconstruite en 1776: l'évêque y nommait. Elle est sous le titre de Notre-Dame-de-Bon-Secours; on y fait, le deux juillet, une neuvaine qui attire quinze à dix-huit cents personnes des pays voisins. Le seigneur du lieu présentait à ce bénéfice.

Blin est un hameau de dix maisons au midi du chef-lieu.

Il avait, au moyen âge, un château considérable situé à l'est du village vers le chemin de *Quinquempoix*. Cette forteresse servit plusieurs fois de refuge à la population de *Gannes*, *Quinquempoix* et autres lieux voisins pendant les guerres des Bourguignons et des Espagnols; les seigneurs de *Blin* avaient une réputation de bravoure qui les faisait considérer comme les protecteurs de la contrée. Le château, démolî vers le dix-septième siècle, fut remplacé par une autre construction qui disparut elle-

même dans la révolution. Le domaine de *Blin* appartenait, bien avant le règne d'Henri IV, à la famille Pasquier, celle du président actuel de la chambre des pairs; elle le posséda jusqu'à la révolution de 1789.

D'autres lieux, nommés *Fouilloy* et *Magimont*, dont on trouve l'indication dans les vieux titres, n'existent plus depuis long-tems.

La commune a un presbytère qui lui a été légué par la dame *Eloy*, et une école donnée, en 1833, par M.^{me} *Trannoy*.

Le cimetière entoure l'église; il est clos en murailles de grès: on y monte par sept à huit marches.

Il y a un bureau de bienfaisance dans cette commune.

On y trouve des carrières, des sablonnières et trois moulins à vent. Une partie de la population fabrique des toiles de chanvre.

Contenance: Terres labourables, 654 h. 36. — Bois, 156 h. 24. — Vergers, 27 h. 40,10. — Jardins potagers, 1 h. 43,85. — Fiches, 10 h. 96,10. — Chemins et places, 14 h. 05,15. — Propriétés bâties, 5 h. 66,25. — Total, 850 hect. 11,45.

Distance de *Saint-Just*, 8 kil. — De *Clermont*, 2 myr. 6 kil.

De *Beauvais*, 5 myr. 5 kil. — Marchés, *Ansauvillers*, *Clermont*, *Saint-Just*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 516.

— Nombre de maisons, 151. — Revenus communaux, 334 f. 14 c.

GRANDVILLER-AUX-BOIS, *Grandvillers*, *Grandvilliers-aux-Bois*, *Granteville*, (*Grandvillare*, *Magninovillare*), entre *La Neuvilleroy* au nord-ouest, *Moyenneville* au nord, *Rouvillers* à l'est, *Cressonsacq* au sud-ouest.

Cette commune est formée de deux autres, *Grandviller* et *Beaupuits* qui furent réunies dans l'année 1825 en une seule municipalité. Son territoire est très-longé dans la direction du sud-ouest au nord-est, et sa largeur n'égale pas le tiers de sa principale dimension; il est coupé de quelques ondulations de terrains dépourvus d'eau.

Grandviller, situé dans la région méridionale, n'a qu'une seule rue sinuose comprenant une trentaine de maisons.

Cette paroisse fut fondée au commencement du douzième siècle par un seigneur nommé Foulques qui défricha une partie de la forêt de *Cressonsacq* pour y bâti un village. Ayant réuni à sa propriété quelques terres voisines qui appartenaient à l'abbaye de Saint-Quentin, il fut poursuivi par l'abbé devant le concile assemblé à Beauvais en décembre 1114. Foulques fut condamné; et comme il refusa de se soumettre à la décision, Conon, légat du Pape, l'excommunia, ce qui le contraignit d'entrer en arrangement deux ans après, avec les moines.

Toutefois on doit penser qu'il avait déjà existé un village en ce lieu, car *Grandviller* est au nombre des pays qui furent donnés en 657 par Clotaire III à l'abbaye de Saint-Denis avec *Moyvillers*, *Coudun* etc.

L'abbé de Saint-Quentin eut le patronage de la cure placée sous l'invocation de saint Eutrope.

L'église, dépendance actuelle de la succursale de *Rouvillers*, est un petit bâtiment de pierre qui a été remanié et qui ne présente d'autre caractère qu'une fenêtre ogive à moitié bouchée au-dessus de la porte. Le clocher est bas, latéral, carré, recouvert en écailles. Le chœur seul est voûté. Les fonts baptismaux paraissent fort anciens, étant ornés d'ogives en demi-relief sur leurs faces.

Beaupuits, *Beaupuis* n'était originairement qu'une grosse ferme dépendant de l'abbaye de Saint-Lucien, dans la paroisse de *Grandviller*. Les religieux y firent bâti une chapelle suivant l'usage établi pour les propriétés considérables de l'ordre de saint Benoît. Peu à peu il se forma un village; le curé fut tenu de dire la messe dans la chapelle.

Les habitans furent détruits presqu'entièrement pendant les guerres du quinzième siècle, et une épidémie qualifiée de peste enleva ceux que le fer de l'ennemi avait épargnés.

Le village de *Beaupuits* tenta de s'ériger en cure vers l'année 1749; mais un arrêt du parlement rejeta cette prétention. Les habitans prirent l'existence communale à la révolution de 1789, et la conservèrent jusqu'en 1825, époque à laquelle ils furent réunis de nouveau à *Grandviller-aux-Bois*.

L'église n'est qu'un petit bâtiment sans clocher, sans importance et sans caractère, sous l'invocation de saint Lucien.

La commune n'a aucune propriété. Chaque église a conservé son cimetière, l'un et l'autre clos de murs.

Les habitans sont exclusivement occupés aux travaux agricoles. Un certain nombre exerce la profession de charretier dans les communes voisines. Il y a un moulin à vent dans l'étendue du territoire.

Contenance: Terres labourables, 612 h. 33,57. — Terres labourables plantées, 4 h. 30,15. — Vignes, 0 h. 41,90. — Bois, 12 h. 96,90. — Jardins potagers, 7 h. 25,90. — Fiches, 7 h. 14,65. — Carrières, 1 h. 28. — Chemins et places, 13 h. 49,05. — Propriétés bâties, 3 h. 80,45. — Total, 662 hect. 98,55.

Distance de *Saint-Just*, 1 myr. 5 kil. — De *Clermont*, 1 myr. 9 kil. — De *Beauvais*, 4 myr. 3 kil. — Marchés, *Pont-Sainte-Maxence*, *Lieuwillers*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Popula-